

Réinterroger le renouvellement des élites locales avec la prosopographie : l'exemple des conseillers municipaux de Lyon et des faubourgs (1830-1870).

Justine Tentoni

Docteure de l'Université Lumière Lyon 2, LER-SEREC (Laboratoire d'études rurales)

L'article propose de revenir sur la mise en œuvre et les résultats de l'enquête prosopographique consacrée aux conseillers municipaux de Lyon et des trois faubourgs de Vaise, la Croix-Rousse et la Guillotière entre 1830 et 1870, ayant donné lieu à un travail de thèse. Après avoir explicité le contexte et les problématiques de l'étude, il s'agit de présenter en détails la méthodologie suivie, tant dans la composition du corpus (575 personnalités) que dans l'approche des sources, le traitement et l'analyse des données. Enfin, les principaux résultats de l'enquête sont exposés. On prouve ici combien la méthode prosopographique est pertinente dans les problématiques liées au renouvellement des élites politiques et sociales au cœur du XIX^e s.

The article proposes to return to the implementation and the results of the prosopographic work devoted to the municipal councilors of Lyon and the three suburbs of Vaise, Croix-Rousse and Guillotière between 1830 and 1870, who is the subject of a Ph.D. After explaining the context and the problems of the study, it is a question of presenting in detail the methodology followed, as much in the composition of the corpus (of 575 personalities) as in the approach of the sources then the treatment and the analysis of the data. Finally, the main results of the survey are exposed. We prove here how the prosopographic method is relevant in the issues related to the renewal of political and social elites in the heart of the nineteenth century.

Réinterroger le renouvellement des élites locales avec la prosopographie : l'exemple des conseillers municipaux de Lyon et des faubourgs (1830-1870)

Longtemps négligée par les chercheurs en histoire contemporaine, la prosopographie a aujourd'hui leurs faveurs. En histoire sociale, cette méthodologie permet en effet d'aborder d'un nouvel œil les problématiques liées aux groupes sociaux et à leurs transformations : c'est le cas de mon travail de thèse¹, dans laquelle la réalisation de 575 fiches biographiques, puis leur croisement, constituent le point de départ des analyses et démonstrations de la recherche, dont est ici proposé un bilan méthodologique.

PROLÉGOMÈNES : PRÉSENTATION DU CADRE ET DES PROBLÉMATIQUES DE LA RECHERCHE

Le deuxième tiers du XIX^e siècle est généralement considéré dans l'historiographie comme une période de transformations des élites : on passe schématiquement de dirigeants issus de la noblesse et des professions libérales du droit et de la médecine à une domination des sphères économiques (banquiers, industriels ou négociants). La période allant de 1830 à 1870 est également celle qui voit la naissance de la question ouvrière et l'apparition de mouvements républicains, qui permettent à certaines figures de prendre une place importante au sein des pouvoirs locaux. Ces constats sont particulièrement nets à Lyon, deuxième ville du pays, qui connaît une industrialisation précoce, notamment autour de la Fabrique². L'activité de la soie et les secteurs liés permettent l'émergence de dynasties familiales d'entrepreneurs et d'industriels qui cumulent les pouvoirs – économiques mais aussi politiques, culturels et sociaux – dans la ville et au-delà. Lyon est également le bastion des premiers mouvements ouvriers, notamment lors des révoltes des canuts³ dans les années 1830 et 1840. Naissent ainsi, dans la région lyonnaise, des clubs et sociétés secrètes qui prennent de l'importance dès les Trois Glorieuses et dont les acteurs sont très présents en 1848.

De nombreux travaux⁴ ont montré qu'à l'échelle nationale, ces bouleversements sociaux se sont traduits dans la vie politique par une modification du profil des dirigeants. Sur ces sujets,

¹ « Entre ville, faubourg et campagne : prosopographie des conseillers municipaux (Lyon et communes fusionnées, 1830-1870) », thèse de doctorat dirigée par Jean-Luc Mayaud, LER, Université Lumière Lyon 2, soutenue le 1^{er} décembre 2017.

² Le terme « Fabrique » désigne l'ensemble de l'activité liée au tissage de la soie.

³ Terme qui désigne au départ les chefs d'atelier, il finit par désigner l'ensemble des ouvriers de l'industrie soyeuse. Les révoltes les plus importantes ont lieu en novembre 1831, en avril 1834, puis en 1848-1849 (révolte des Voraces).

⁴ On pense notamment aux ouvrages fondateurs comme André-Jean Tudesq, *Les grands notables en France 1840-1849*, t. I, *L'évolution générale* et t. II, *La vie de la nation*, Paris, Seuil, 1973 ; Ou Adeline Daumard, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987 ; ou plus récemment Christophe Charle,

l'échelle locale est somme toute assez peu étudiée⁵. De plus, lorsqu'on s'intéresse aux instances communales, un paradigme supplémentaire s'ajoute aux problématiques liées aux renouvellements des élites : les transformations nombreuses des règles de désignation des conseillers municipaux. Ainsi, la période allant de 1830 à 1870 couvre trois régimes, deux révolutions, quatre révoltes locales, mais aussi quatre modes de désignation du personnel communal. En août 1830, quelques jours seulement après la chute de Charles X, les conseils municipaux sont dissous et remplacés par des hommes nommés par le nouveau pouvoir central, dans l'attente d'une législation sur la question. Promise dès la Charte de 1830⁶, la nouvelle loi, votée le 21 mars 1831, prévoit, pour les élections municipales, un suffrage censitaire élargi. Présentée, à l'époque comme dans l'historiographie⁷, comme une loi majeure, elle permet en effet à un nombre inédit de Français d'accéder au suffrage⁸. Les premières élections municipales ont lieu dans le Lyonnais en novembre-décembre 1831 et renouvellent tous les trois ans par moitié les conseils municipaux. Le processus de démocratisation atteint une nouvelle étape avec l'instauration en février 1848 du suffrage universel masculin pour toutes les élections. Mais à Lyon, à partir de mars 1852, ce suffrage est confisqué au profit d'une nouvelle instance communale, dont les membres sont entièrement nommés par le pouvoir central et dont le préfet occupe le sommet⁹.

Dans le même mouvement, le pouvoir bonapartiste décide unilatéralement la fusion des trois communes suburbaines de Vaise (à l'ouest), la Croix-Rousse (au nord) et la Guillotière (à l'est), jusque-là communes indépendantes. Or, les trois faubourgs ont un profil socio-économique très différent de la ville-centre : espaces encore semi-ruraux en 1830 – avec des espaces agricoles et des demeures de villégiatures des bourgeois de la Presqu'île – ils sont les territoires de l'industrialisation et accueillent la majorité de l'émigration ouvrière. Le terrain de l'enquête, qui se situe à la fois dans la ville-centre, mais aussi dans ses trois faubourgs, permet d'interroger les différences dans les profils des conseillers municipaux en fonction des espaces.

Partant de ces postulats, mes recherches questionnent la réalité des bouleversements politiques et sociaux par le biais de l'étude des conseillers municipaux. À l'origine de cette démarche se trouve la conviction que le prisme local et le regard porté sur les acteurs locaux sont des champs non suffisamment explorés dans la compréhension des sociétés du milieu du XIX^e siècle,

Histoire sociale de la France au XIX^e siècle, Paris, Seuil, 1991 ; Bertrand Goujon, *Monarchies postrévolutionnaires, 1814-1848, Histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil, 2012.

⁵ De nombreux travaux existant sur la question sont le fait de politistes et sont surtout consacrés à la Troisième République. On cite par exemple Bruno Dumons, Gilles Pollet et Yves Saunier, *Les élites municipales sous la III^e République des villes du Sud-Est de la France*, Paris, CNRS éditions, 2002.

⁶ Article 69, alinéa 7 de la Charte d'août 1830 : « des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif ».

⁷ Maurice Agulhon parle notamment de « descente de la politique vers les masses », dans Maurice Agulhon, *La République au village, les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Seuil, 1992, p.259. Christine Guionnet, qui a consacré sa thèse d'anthropologie politique à cette loi, évoque « un apprentissage de la politique moderne » ; Christine Guionnet, *L'apprentissage de la politique moderne, les élections municipales sous la Monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, Paris, 1997.

⁸ Les électeurs communaux sont environ trois millions en 1831.

⁹ C'est ici une spécificité locale : alors que le suffrage universel masculin est maintenu sous le Second Empire dans tout le pays pour les élections municipales, seules Paris et Lyon disposent d'un conseil nommé et dirigé par le préfet.

notamment dans les problématiques liées au renouvellement social des élites politiques et au municipalisme des débuts de la Troisième République. Il s'agit de comprendre en quoi les élites locales évoluent entre 1830 et 1870 : assiste-t-on à une transformation du profil-type des notables ? Quelles différenciations peut-on faire entre la ville-centre et les faubourgs jusqu'en 1852 ? Quelle est la part des nouvelles figures sous la République ? Quelles sont les conséquences de la fusion des conseils ? Quel est le devenir des individus, en fonction de leurs capacités d'adaptation, et quels sont les réseaux mis en œuvre ? Pour y répondre, le recours à la prosopographie paraît indispensable. Méthode à l'origine de laquelle « se trouve la conviction que tout individu faisant partie d'un groupe a quelque chose à m'apprendre sur cette population, et plus généralement sur la société au sein de laquelle il vivait¹⁰ », la prosopographie propose en effet de placer le focus du côté des individus composant le groupe pour avancer de nouvelles réflexions sur la question du renouvellement des élites. Après une initiation à cette méthode dès un travail de master¹¹, elle a paru la seule pertinente pour traiter l'ensemble de ces problématiques dans le cadre de la thèse. Il s'est donc agi d'étudier les conseillers municipaux de Lyon et des trois faubourgs (Vaise, Croix-Rousse et Guillotière) siégeant entre 1830 et 1870.

LA COMPOSITION DU CORPUS : DÉFINITION, PROBLÈMES, LIMITES

Tout au long des recherches, la méthode suivie a emprunté à la fois aux travaux existants¹², mais a pris également parfois une voie plus empirique. Comprendre l'organisation sociale et la composition des conseils municipaux des quatre communes passe tout d'abord par la mise en place d'un corpus d'étude permettant, ensuite, par une méthodologie et une analyse rigoureuses, de dégager des traits communs et des spécificités dans l'élite municipale lyonnaise. Décisive, la délimitation du corpus est pour le prosopographe le moment constitutif de son étude : il faut en définir le contenu, les marges, les limites et les logiques internes. Sa définition relève ainsi non de soi, mais constitue une question méthodologique et historique fondamentale qu'il s'agit ensuite de justifier, répondant à un certain nombre d'impératifs et de questionnements. Le groupe doit être suffisamment important pour permettre de multiples études biographiques et une analyse pertinente des phénomènes en jeu (comme la modification des dirigeants locaux, les stratégies de positionnement, les profils-types...), mais ne peut, cela-dit, dépasser un certain nombre pour

¹⁰ *L'État moderne et les élites, apports et limites de la prosopographie*. (Actes du colloque international du CNRS, Paris, 16-19 octobre 1991), Paris, Publication de la Sorbonne, 1996, p.265.

¹¹ Justine Tentoni, *Le conseil municipal de Lyon sous les années Prunelle (1830-1835)*, Mémoire de master 1, soutenu en juin 2007 et *La notabilité en région lyonnaise : prosopographie des conseillers municipaux de Lyon (1830-1835)*, Mémoire de master 2, soutenu en juin 2008, dirigés par Claude-Isabelle Brelot, LER, Université Lyon 2.

¹² On cite entre autres Hervé Joly, *De la sociologie à la prosopographie historique des élites : regards croisés sur la France et l'Allemagne*, mémoire HRD, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2008 ; *Prosopographie des élites françaises (xv^e-xx^e siècles), guide de recherche*, Paris, Institut d'histoire moderne et contemporaine/CNRS, 1980 ; Claire Lemercier et Emmanuelle Picard, « Quelle approche prosopographique ? », *Les uns et les autres. Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2012, p. 605-624.

rendre possible l'étude. Ici, la constitution du corpus, initialement constitué de tous les conseillers municipaux de Lyon entre août 1830 et septembre 1870 et des trois faubourgs (jusqu'à la fusion de mars 1852), s'est révélée en fait plus complexe qu'il n'aurait pu y paraître au premier abord : des difficultés sont apparues autour de personnalités dont l'intégration dans le groupe pouvait poser question. Que faire par exemple des conseillers municipaux de la Restauration siégeant toujours durant les quelques premières semaines de la Monarchie de Juillet¹³ ? Fallait-il ou non intégrer au corpus les nommés et élus non siégeant ? Si des décisions ont rapidement été prises à leur égard¹⁴, un problème plus délicat a été soulevé : celui des dirigeants locaux siégeant provisoirement entre février et l'été 1848. En effet, dès après le 24 février 1848, les quatre conseils municipaux sont dissous et remplacés par des comités provisoires – auxquels s'ajoute une commission provisoire siégeant à la préfecture – dont les fonctions et les prérogatives sont floues et dont les membres – autoproclamés – sont très mouvants. Ces hommes, 175 au total¹⁵, sont de plus très volatiles et les informations à leur sujet sont maigres¹⁶. Après un début d'enquête et au vu des difficultés et de leur nombre, il a donc été choisi d'exclure ces hommes du corpus pour se limiter, en ce qui concerne cette période, à une étude plus générale des pouvoirs communaux. Ainsi, les réalités archivistiques et les possibilités de mener à bien cette étude dans un temps limité obligent à des renoncements.

In fine, en listant les membres des conseils année après année, au fil des nominations, élections, décès, démissions et dissolutions¹⁷, le corpus se compose de 575 individus, répartis entre les différents régimes et les quatre communes (tableau 1). Le groupe constitué paraissait être une masse faisable et assez importante pour dégager des lignes générales, mais aussi pouvoir créer des sous-groupes : interroger le corpus dans son ensemble, c'est tenter de saisir, pour chacun de ses membres, un parcours privé, public et professionnel, des héritages, des transmissions, une mentalité... C'est ensuite tirer des conclusions à la lumière de l'étude comparative sur le groupe dans sa totalité, sur les sous-groupes qui peuvent être constitués et sur les anomalies qui peuvent être mises en évidence.

¹³ Certains conseillers de la Restauration sont en effet maintenus quelque temps en août-septembre 1830, dans l'attente de nouvelles nominations qui complèteraient les effectifs du conseil municipal orléaniste, mais ne siègent plus dès les prestations de serment des nouveaux conseillers.

¹⁴ Ont été intégrés dans le corpus final uniquement les conseillers municipaux nommés et/ou élus qui prêtent serment et se rendent donc au moins une fois au conseil municipal. Les autres ont été exclus du groupe.

¹⁵ Dont 93 n'exercent aucune autre fonction municipale durant la période.

¹⁶ On dispose en réalité seulement d'une liste des patronymes des membres de ces comités : pour certains y figurent un prénom et/ou un métier, voire une adresse. Dans la majorité des cas, seul le nom est mentionné. De plus, en recoupant avec les délibérations des comités, la majorité de ces hommes ne sont pas présents lors des séances.

¹⁷ À travers les procès-verbaux des élections et nominations et les délibérations des conseils municipaux (Archives municipales de Lyon [désormais AML] : série WP), et les annuaires de la ville (AML : 2Mi14).

Tableau 1 - Composition des conseils municipaux de Lyon et des faubourgs (1830-1870)

	Lyon	Vaise	La Croix-Rousse	La Guillotière	Total
Nombre de conseillers/conseil	38 à 42	20 à 23	23 à 28	27 à 35	
MONARCHIE DE JUILLET	102	64	83	103	347 ¹⁸
Dont :					
- Conseil provisoire nommé (1830-1831)	40	25	34	36	135
- Election au suffrage censitaire (1831-1848)	79	54	67	85	284 ¹⁹
II^e REPUBLIQUE (suffrage universel masculin)	51	27	42	91	211
IInd EMPIRE (nomination)	72				72
TOTAL	204	82	124	185	575²⁰

Une fois le corpus délimité, la méthode biographique se déploie ensuite autour de chacun des membres qui le constituent. Le protocole de recherche, dans le cadre de la prosopographie, se fonde dans un premier temps sur l'ensemble des éléments pouvant concerner l'une ou l'autre des 575 personnalités. Le travail de recherche du corpus, constitué majoritairement d'individus n'ayant donné lieu à aucun travail préalable²¹, s'est essentiellement fondé sur des sources primaires. Le point de départ de l'enquête se situe lors de la rencontre entre un homme et une fonction, celle de conseiller municipal. Se tisse ensuite, en amont comme en aval, la trajectoire de vie de chacun par une étude sociographique amenant ensuite à une description systématique du groupe. Le corpus final, relativement important, est divisé en entités spatiales, sociales ou temporelles, permettant la création de modèles-types en fonction des caractéristiques étudiées : une analyse comparative des sous-groupes permet alors de dégager des traits généraux et des traits spécifiques, mais aussi d'avoir une visualisation à la fois synchronique et diachronique des phénomènes en jeu.

RETRACER DES PARCOURS DE VIE À PARTIR DES SOURCES

L'intérêt – mais aussi la difficulté – de la démarche prosopographique réside dans l'ensemble des éléments disparates fournis par des sources de nature variée. Or, toute information

¹⁸ 17 individus nommés à Lyon sont ensuite élus durant la Monarchie de Juillet ; c'est aussi le cas de 15 conseillers de Vaise, de 18 de la Croix-Rousse et de 19 conseillers de la Guillotière. 5 conseillers siègent, sous la Monarchie de Juillet, dans deux communes.

¹⁹ Un conseiller a été élu successivement à la Guillotière en 1831, puis à Lyon à partir de 1834.

²⁰ À la verticale, 55 individus ont servi sous plusieurs régimes : 29 sous la Monarchie de Juillet et la Deuxième République, 15 sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, 3 sous la Deuxième République et le Second Empire et 5 sous les trois régimes. À l'horizontale, 20 conseillers ont effectué leur mandat dans plusieurs communes : 6 à Lyon et à la Croix-Rousse, 4 à Lyon et à Vaise, 8 à Lyon et à la Guillotière, 1 à la Croix-Rousse et à la Guillotière et 1 à Vaise et à la Guillotière.

²¹ 499 (soit 87 %) n'ont en effet donné lieu à aucun travail préalable ou notice biographique.

est porteuse de sens : soit parce qu'elle est assez commune pour amener une définition du groupe et nourrir les analyses statistiques, soit parce qu'elle est suffisamment insolite pour permettre de dissocier l'individu dudit groupe, suivant l'idée selon laquelle « l'histoire sociale comparative et quantitative se propose d'utiliser toutes les sources disponibles, par sondage ou par échantillonnage raisonné²². »

Dans le cadre du suivi de ces hommes, les premières sources utiles sont l'état civil : la consultation systématique des actes de naissance, mariage et décès permet en effet, dans un premier temps, de « borner » les vies des conseillers à des moments clés de leur existence. En outre, les sources d'état civil fournissent, dans le cadre de l'étude prosopographique, des informations telles que les situations des parents, des enfants ou des proches (par l'étude notamment des témoins), les professions, les adresses... Ces informations sont recoupées par les recensements qui complètent l'état civil et précisent la composition familiale – dont la présence de domestiques – les noms et professions des épouses et enfants, le voisinage, et mentionnent parfois la religion. Les recensements permettent en outre un suivi des individus puisqu'ils sont réalisés tous les cinq ans, si tant est que les conseillers municipaux ne déménagent pas...

Dans l'étude, une place est ensuite accordée à l'analyse des fortunes, notamment par le biais des sources fiscales. Tout d'abord, les listes de jurys, lacunaires pour notre période, donnent des informations sur le paiement des impôts²³. Elles renseignent le prosopographe par exemple sur l'importance des activités économiques dans la fortune (par le paiement de la patente) ou encore sur les lieux d'imposition et l'importance du foncier, informant sur la présence des élites urbaines dans le monde rural, question qui constitue un des axes de la thèse. Ensuite, les déclarations de mutation ont été systématiquement dépouillées pour chacun des conseillers municipaux. Les travaux de Pierre Léon et d'Adeline Daumard²⁴, avant nous, ont montré combien étaient riches ces archives. Listant l'ensemble des biens laissés au décès, classés entre mobilier et immobilier, les déclarations de mutation par décès se précisent au fil du XIX^e siècle, notamment en ce qui concerne les biens mobiliers : on y lit alors, pour de nombreux individus, un glissement précoce vers l'économie capitaliste ; les actions et obligations prenant une place majeure dans les compositions des fortunes dès les années 1850²⁵. Les déclarations de mutation permettent également de confirmer un maintien très fort de la propriété rurale dans les fortunes, y compris chez ceux dont l'accession à la classe dominante est récente et sans ancrage territorial préalable dans le monde rural.

Les déclarations de mutation après décès renvoient aux archives notariales, une des sources principales du travail. Les archives notariales dépeignent les origines sociales, l'histoire des familles,

²² Adeline Daumard, « Les généalogies sociales : un des fondements de l'histoire sociale comparative et quantitative », *Annales de démographie historique*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1984, p. 9-24, ici p. 9.

²³ Archives départementales du Rhône [désormais ADR] : côtes 3M2 à 3M24.

²⁴ Pierre Léon, *Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIX^e siècle*, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1974 ; Adeline Daumard, *Les fortunes françaises au XIX^e siècle : enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse, d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, Paris, Mouton, 1973.

²⁵ Les biens mobiliers dépassent le montant des biens immobiliers dans la décennie 1850. Au sein des biens mobiliers, les actions commerciales et placements représentent la grande majorité des fortunes.

la psychologie familiale, les relations sociales et plus globalement des aspects de la vie privée, mais aussi des données plus objectivables comme les filiations, les transmissions, la capacité à signer, la manière d'écrire... Les contrats de mariage sont très fréquents au sein du corpus de l'étude, même chez les conseillers les plus modestes. Ils renseignent sur les professions des parents et époux, le régime matrimonial – avec un passage très tardif du régime dotal vers le régime de la communauté réduite aux acquêts²⁶ – les apports au mariage ou encore les témoins. En effet, dans le cadre de la recherche réticulaire, une étude a été précisément faite sur les signataires des contrats de mariage. Par exemple, lors des noces dans la noblesse locale, on trouve régulièrement convoqués des dizaines de témoins, tous appartenant à l'aristocratie lyonnaise ou régionale. Dans un autre cas, on trouve paraphé au contrat de mariage une lettre signée de Napoléon III et de Jérôme Bonaparte félicitant les époux et dont la lecture, on l'imagine, été du plus bel effet²⁷ : on prouve combien les noces sont des moments de mobilisation du cercle familial et amical le plus vaste et le plus prestigieux possible. Autres sources notariales, les testaments donnent à lire de l'intime, du rapport aux proches et à la religion, de la place des objets et des dons *post-mortem*. En ce qui concerne les membres de notre corpus, les testaments sont assez nombreux, mais d'intérêt variable : l'anecdote de ce conseiller laissant plusieurs testaments et codicilles dans lesquels il déshérite, puis réhabilite sa femme au gré de ses problèmes conjugaux reste unique²⁸. Enfin, les inventaires après décès sont plus rares et plus formels : ils décrivent les modes de vie des conseillers municipaux et fournissent de précieux renseignements par exemple sur les papiers des défunts, les objets d'art, les bibliothèques...

Les sources ainsi compilées renvoient à d'autres types d'archives. Aux archives nationales de France ont ainsi été consultés les dossiers de Légion d'honneur²⁹, mais aussi les dossiers professionnels des magistrats, notaires et juges de paix³⁰. D'intérêt et de contenu divers, ces dossiers renseignent sur les évolutions professionnelles, contiennent les correspondances avec le ministère de l'Intérieur. On y trouve – pour les magistrats – des informations *a priori* plus inattendues dans les fiches individuelles (systématiques après les années 1850) sur les caractères intimes de ces hommes de loi. Les archives des lieux de sociabilité (salons, cercles, associations, institutions professionnelles) ont également été consultées, ainsi que les archives politiques³¹. Parmi celles-ci, les dossiers des inculpés de 1848-1852³² ont le mérite de fournir des informations majeures sur des itinéraires de conseillers municipaux parfois plus effacés dans les sources « classiques », où la grande bourgeoisie a naturellement tendance à être surreprésentée.

²⁶ Le régime dotal reste majoritaire dans le corpus tout au long de la période, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée. Au total, le régime dotal représente 60,8 % des contrats contre 30,8 % pour la communauté et 8,4 % pour la séparation.

²⁷ Lors des noces de Francisque Renard, conseiller municipal sous le Second Empire, avec Amélie Joséphine Adelaïde Testelebeau. AML : 2E1142, acte de mariage de Francisque Renard, 16/04/1855.

²⁸ On cite ici le cas de Jean-Baptiste Royé-Vial, conseiller municipal à Lyon entre 1863 et sa mort en 1867. Au total, il laisse six testaments et codicilles rédigés entre 1864 et 1867. ADR : 3E13573, testament Jean-Baptiste Royé-Vial devant Charvériat, enregistré le 8/12/1867.

²⁹ 95 dossiers, consultables en ligne sur la base de données LÉONORE.

³⁰ Archives nationales de France [désormais ANF] : séries BB/6 (magistrats), BB/8 (juges de paix) et BB/10 (notaires). Ont été consultés 16 dossiers de magistrats et juges de paix et 11 dossiers de notaires.

³¹ ADR : série M et ANF : F/1C (département du Rhône).

³² ANF : F/7/12712 et F/7*/2585 à 2587 et ADR : 1M112 à 1M117.

Systématiquement effectuée pour les 575 individus du corpus, cette recherche a été prolongée, quand cela a été possible, à leurs proches, ascendants, descendants et collatéraux. Une difficulté majeure reste l'éclatement des sources et la confrontation d'informations non comparables. La démarche de la recherche, idiographique, s'est faite par saturation de type de source et non par individu, limitant au maximum l'écueil de ne se focaliser que sur les quelques individus qui ont laissé grand nombre d'archives au détriment des moins visibles. Car l'une des difficultés de l'entreprise prosopographique, notamment dans un corpus tel que celui-ci, réside dans la très forte hétérogénéité des parcours et des traces laissées par ses membres : ainsi, certains individus sont très présents dans un grand nombre de sources de nature variée parce qu'ils appartiennent à la grande bourgeoisie, ont recours régulièrement aux notaires, cumulent les postes à responsabilité et sont au cœur d'un ou plusieurs réseaux. À l'inverse, d'autres itinéraires n'apparaissent à l'historien qu'en pointillés, à quelques moments de leur existence, laissant des pans entiers de leur vie sibylline³³. On saisit en effet de grandes disparités, avec une tendance nette à la surreprésentation de certains aux dépens d'autres, nuançant d'ores et déjà l'idée selon laquelle les conseillers municipaux de Lyon et des faubourgs appartiennent tous au monde des élites locales : une majorité de ces hommes n'a en fait laissé que peu de traces de son existence et de sa présence dans la ville. Cela dit, l'intérêt de la démarche prosopographique consiste dans le suivi de chacun des membres du corpus et interroge le chercheur sur le sens de parcours si différents, pour, finalement, après Marc Abélès, se demander s'il « existe [...] des élus du hasard³⁴ » ? Plus largement, le cœur de la prosopographie, étude sur des individus dans la globalité de leur existence, à travers le multiple rapport aux sources, questionne également les historiens du social sur le passage de l'expérience de vie à la trace archivistique, puis à l'analyse historique.

LE TRAITEMENT ET L'ANALYSE DES DONNÉES PROSOPOGRAPHIQUES

Après avoir récolté les informations, apparaît la délicate question du traitement et de l'analyse des données. Le chercheur se trouve alors en possession d'une masse d'archives issues de sources très différentes. Dans un premier temps, 575 fichiers³⁵ ont été constitués. Puis, pour rendre l'étude comparative réalisable, le recours aux logiciels informatiques de base de données s'avère indispensable. Plusieurs bases de données ont ainsi été réalisées sous le logiciel *FilemakerPro*³⁶, qui fonctionne sur la base d'enregistrements (où un individu correspond à un enregistrement) et permet une modulation des critères définis ; une même source est exploitée de plusieurs manières. Chaque variable d'étude est définie, en fonction de la possibilité d'une mise en statistique et des

³³ Le travail de recherche se révèle rapidement chronophage : suivi d'homonymes sur plusieurs décennies, comparaison de signatures...

³⁴ Marc Abélès, *Jours tranquilles en 89, ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 33.

³⁵ Dans un premier temps en traitement de texte sous Word.

³⁶ Plusieurs logiciels de base de données peuvent permettre de réaliser des bases fonctionnelles pour l'enquête. Le choix de *FileMaker Pro* répond d'abord à des questions pratiques : logiciel utilisé au sein de mon laboratoire de recherche (LER), j'ai pu bénéficier d'une rapide initiation à son fonctionnement dès le master.

problématiques, et replacée dans son contexte pour amener à la construction de plusieurs tables de résultats. Il s'agit de synthétiser les informations et surtout d'uniformiser les données pour rendre possible, dans un second temps, la recherche par mots-clés. Un délicat compromis est nécessaire : disposer de suffisamment d'informations pour rendre pertinente l'étude, tout en simplifiant dans le même temps pour rendre les analyses plus faciles. La construction de la base de données interroge la gestion statistique à partir de données sur l'humain : dans le cadre d'une prosopographie avec un corpus si étendu, la standardisation est une étape nécessaire dans l'élaboration de la base de données et elle suppose une étape d'uniformisation et de regroupement. Une réflexion méthodologique préalable est indispensable et vient questionner la part du commun, la mise en évidence de certains critères et la place à laisser aux spécificités³⁷. Quatre bases de données ont été créées : une base de données générale (image 1) et trois bases thématiques : sur la vie et les fonctions politiques (image 2), sur la sociabilité (image 3) et enfin sur les données personnelles et familiales (image 4).

Image 1 - Base de données générale

³⁷ Il est ainsi possible, avec *FileMaker Pro*, de créer des rubriques « divers » ou « remarques » où une place peut être faite à la rédaction.

Image 2 – Base de données : vie politique, conseil municipal

The screenshot displays the FileMaker Pro interface for a database titled "[575 Vie politique]". The form is organized into several sections:

- Personal Information:** Includes fields for "NOM" (Nom and Prénom) and "Âge d'entrée".
- Political Regime:** A dropdown menu for "Régime" with options: "Monarchie de Juillet", "comité provisoire 1848", "IIème République", and "IInd Empire".
- Municipal Council (CM) Data:** Multiple rows for "Commune 1" through "Commune 5", each with fields for "Année d'entrée au CM", "Année sortie", "Année de sortie définitive", and "Nombre d'année au CM total".
- Election Details:** Five rows for "Section électorale 1" through "5", each with fields for "Date élection", "Tour élection", "Suffrages élection", and "Année échec".
- Nomination Data:** Fields for "Année nomination 1" and "Année nomination 2".
- Functions:** Three rows for "Fonction 1", "Fonction 2", and "Fonction 3", each with "Année entrée" and "Année sortie" fields.
- Other Fields:** "Motif de sortie 1", "Opinion politique", "arrestations" (with a "oui" checkbox and "date" field), "Mode" (with "nomination" and "élection" checkboxes), "Nombre nom", and "Nombre élect".
- Remarks:** A large text area labeled "Remarques" and "notes autorités".

Image 3 – Base de données : Sociabilité

The screenshot displays the FileMaker Pro interface for a database titled "[sociabilité]". The form is organized into several sections:

- Personal Information:** Fields for "Nom", "Prénom", "Commune", and "Commune 2".
- FUNCTIONS CARITATIVES:** A section with checkboxes and text fields for "Adm. Martinière", "adm. hospices civils", "bureau d'instruction primaire", "comité de bienfaisance", "Hospice de vieillards", and "divers caritatifs".
- SOCIÉTÉS INTELLECTUELLES ET SCIENTIFIQUES:** A grid of checkboxes and text fields for various societies, including "Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon", "académie de Lyon (sciences, belles lettres, arts)", "société historique archéologique littéraire Lyon", "société des amis des arts", "Société médecine", "Cercle littéraire Lyon", "société de géographie de Lyon", "société d'architecture de Lyon", "Société linéenne Lyon", and "divers sociétés".
- ESPACE DE SOCIABILITES:** A section with checkboxes and text fields for "nom du cercle", "franc maçon", "loge maçonnique", "garde nationale", "consistoire protestant", and "Société autre département".
- FUNCTIONS PROFESSIONNELLES:** A section with checkboxes and text fields for "conseil des prud'hommes", "tribunal de commerce", "membre CA", "entreprises", and "chambre de commerce".
- DIVERS:** A large text area at the bottom labeled "DIVERS".

Image 4 – Base de données : État civil, vie familiale

En complément des bases de données, d'autres outils informatiques ont été utilisés pour le traitement et l'analyse des données. Une partie de l'étude se fondant sur la fortune, plusieurs fichiers ont été créés sous *Excel*, où ont été placées les données fournies par les listes de jurys, mais surtout un fichier conséquent pour les fortunes laissées au décès. De la même manière, pour l'axe consacré aux réseaux, j'ai eu recours aux logiciels *Ucinet* (gestion de réseaux) et *Netdraw* (pour la représentation graphique).

Par la collection de fiches individuelles, puis leur mise en série, sont mis en exergue des éléments communs et, au contraire, des éléments atypiques de chaque parcours de vie. Ils sont ensuite dégagés des processus dans la construction et l'affirmation des groupes sociaux, des échelles de degré de rapprochement ou de dissemblance. Des va-et-vient permanents sont effectués pour aller de l'individuel et l'exceptionnel vers le collectif et le commun. L'étude archivistique, puis la mise en série des données permettent de décrire chacun de ces individus dans son parcours personnel et de percevoir les réalités sociales mouvantes en fonction des lieux et des époques, d'analyser les tendances globales chez les élites municipales, de confronter les modèles-types à la tangibilité des parcours et de s'interroger enfin sur le groupe sans négliger l'individu.

COMMENT INTÉGRER L'ÉTUDE DE L'INDIVIDU DANS CELLE DU PROCESSUS COLLECTIF ?

C'est l'un des défis majeurs de toute étude prosopographique. Pour y parvenir, notamment dans le cadre d'un groupe de 575 individus, des sous-groupes modulables ont été constitués en fonction de critères multiples : d'abord, évidemment par lieu et par époque d'exercice des fonctions municipales, mais aussi par métier, par génération, par âge d'entrée en fonction, par type d'autres responsabilités, par schéma familial, par fortune, par la taille du réseau... Ainsi, avec ces multiples

entités créées, on mesure, dans un second temps, le degré d'autonomie ou de dépendance de chacun au sein du sous-groupe, mais également entre les sous-groupes ou encore les passages de certains d'une entité à l'autre, la présence simultanée dans deux entités... L'inconvénient de cette approche, le découpage, est ainsi limité par les multiples critères de définition des divers regroupements effectués, mais ne disparaît pas totalement, notamment par exemple dans l'étude des fortunes où bien des individus sont aux marges des entités mises en place.

Corollaire de l'approche prosopographique, l'étude réticulaire a également été centrale, car plus de la moitié des conseillers municipaux sont reliés entre eux, dont la majorité par des liens familiaux. S'y ajoutent nombre de relations professionnelles, d'amitiés ou de témoignages. Ainsi, les héritages, transmissions et stratégies familiales – matrimoniales notamment – sont des questionnements majeurs de l'analyse prosopographique parce qu'ils permettent une nouvelle lecture des trajectoires individuelles : l'ensemble des relations avec les proches, le choix du conjoint, les itinéraires des enfants et collatéraux sont en effet autant d'éléments qui éclairent les choix et le devenir des individus. L'étude prosopographique mêle alors la reconstitution des lignées (au vertical) et les relations collatérales (à l'horizontal), et montre toute sa pertinence, par exemple dans les quelques cas où sont réinvestis des réseaux préexistants³⁸. Les allers-retours continuels entre les bases de données et les dossiers individuels permettent de laisser une place à l'étude qualitative des parcours pour, à de nombreuses occasions, se centrer sur quelques individus, quelques exemples. Évidemment, les 575 conseillers municipaux ne peuvent pas être tous présents de la même manière dans le récit historique, mais il faut cela dit veiller à laisser une place à chacun ; tant ceux pour lesquels on dispose de peu de sources, que ceux dont les parcours paraissent partout correspondre aux modèles-types et desquels ne se dégage *a priori* aucune singularité. Seul le qualitatif, par extraction des individus de la masse, permet d'éviter ce piège. Il se révèle alors nécessaire d'agir avec souplesse afin de garder une place pour les isolats, les personnalités ou les anecdotes atypiques, en ayant sans cesse à l'esprit l'idée selon laquelle « les choses ne sont ni parfaitement aléatoires, ni absolument déterminées³⁹. »

En outre, il est évident qu'une vie ne se « cloisonne » pas à la famille d'un côté, le métier et les responsabilités ou la sociabilité de l'autre : s'établir dans un quartier comme dans un métier, se marier et établir ses enfants, cumuler des postes à responsabilité sont des éléments qui participent chacun à l'écriture de l'histoire personnelle en fonction des possibilités offertes et du caractère intime. Dans notre étude, qui porte sur quarante années politiquement mouvementées et porteuses de nombreuses transformations sociales, la connaissance du milieu et du contexte est indispensable pour saisir les possibilités de choix et les alternatives. La difficulté est alors de relier les parcours de chacun au contexte de leur existence et les faits aux époques, pour dégager les comportements

³⁸ On pense par exemple aux réseaux familiaux des protestants lyonnais qui mêlent intérêts familiaux, appartenance à la religion réformée et cumul de fonctions de divers ordres sur plusieurs générations autour des parentèles de Cazenove, Brölemann, Bontoux, Evesque, Devillas avec alliances et réenchaînements d'alliances au moins dès le milieu du XVIII^e siècle. Cet exemple est détaillé dans Justine Tentoni, « Solidarités familiale et confessionnelle et position de pouvoirs, le réseau des protestants lyonnais au XIX^e siècle », *La forme des réseaux, France et Europe (X^e-XX^e)*, (Actes du 140^e congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques), consultable en ligne, nov. 2017, p. 71-83.

³⁹ Howard Saul Becker, *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2002, p. 62.

précurseurs ou au contraire d'imitation : la nécessaire gestion à la fois synchronique et diachronique est un autre enjeu de l'analyse des données.

Enfin, comme pour toute étude biographique, il faut se garder, après Pierre Bourdieu, du piège de la déformation archivistique, de l'« illusion biographique⁴⁰ » et de toute lecture téléologique, qui tendrait à percevoir une histoire de vie comme « une existence dotée de sens, au double sens de signification et de direction⁴¹ ».

RÉSULTATS GLOBAUX ET MISE EN RÉDACTION

Les résultats de l'enquête, puis sa mise en rédaction se lisent dans le choix retenu pour le plan de thèse.

En premier lieu, j'ai souhaité intégrer, dès le début de mon propos, un chapitre liminaire de méthodologie intitulé « une enquête prosopographique et réticulaire » dont l'objectif a été d'explicitier la méthode suivie, les sources utilisées, la démarche de la constitution du corpus, les biais et les limites du recours à des tels procédés. La thèse s'organise ensuite en trois grandes parties : si les résultats de la prosopographie en eux-mêmes figurent principalement dans les deuxième et troisième parties, il a été indispensable, dès les premiers chapitres, de détailler le corpus et d'en présenter les sous-groupes les plus généraux.

Ainsi, la première partie de la thèse « Les conseils municipaux de Lyon et des faubourgs (1830-1870) : des compositions fluctuantes » revient, régime par régime, sur les groupes constitués. Les conclusions montrent ici que, si les conseils municipaux ont une composition sociale plutôt uniforme, une hiérarchie existe en fonction du lieu et du poste (simple conseiller, adjoint ou maire). Au cours de la période, des glissements se font jour avec la place croissante – et précoce – prise par les élites économiques. On constate pourtant que, si les modes de désignation évoluent, les effets sont peu sensibles (mis à part entre février et décembre 1848) : l'articulation entre parcours biographiques et conjonctures historiques relativise ainsi la portée des évolutions et des crises. Sous la Monarchie de Juillet, la loi majeure de mars 1831 conduit à un accès différencié au vote entre Lyon d'une part, et les faubourgs d'autre part. Puis, sous la Deuxième République, le suffrage universel masculin redistribue les cartes du jeu politique local et permet à de nouveaux profils d'accéder aux fonctions municipales. Enfin, sous le Second Empire, la particularité du retour à un conseil municipal nommé ne permet pas à ces ouvertures de se confirmer. Si, tout au long de notre période, il faut souligner que les conseillers municipaux n'ont pas de rôle politique réel (étant de simples gestionnaires au service du pouvoir central), il n'en demeure pas moins que ces hommes incarnent leur ville et son pouvoir local et sont mis en scène à de nombreuses reprises dont la presse se fait l'écho. Du côté des conseillers municipaux, l'étude systématique de l'assiduité et du rôle joué par chacun au sein de l'instance communale montre que la fonction est investie très différemment en fonction de la personnalité : elle est pour certains utilisée comme ressource et

⁴⁰ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, p. 69-72, ici p. 69.

⁴¹ *Ibid.*

dans la présentation de soi ; pour d'autres, elle est un élément parmi d'autres dans une perspective de cumul de pouvoir. On prouve ici combien le poste ne représente pas la même opportunité pour chacun.

Les deux et troisième parties proposent ensuite, à travers la constitution de sous-groupes modulables, d'analyser en détails les données de l'étude prosopographique. Il a été choisi de travailler autour de deux sous-entités en fonction de la position de chacun dans la sphère notabiliaire. Ainsi, tandis que la deuxième partie présente les résultats obtenus pour les membres du corpus appartenant à la grande et très grande notabilité, la troisième partie s'intéresse aux figures divergentes.

La deuxième partie, « les réseaux notabiliaires et leur conservatisme » mêle données prosopographiques et analyses réticulaires. Ici, la prosopographie a permis de mettre en exergue des itinéraires construits entre ville et campagne. L'étude systématique des conduites privées, professionnelles et publiques permet de saisir l'idée que ces notables locaux suivent un même *cursus honorum* de la naissance à la mort, avec une intériorisation des codes. Pour autant, ces parcours se limitent très généralement à la sphère locale : peu sont ceux qui occupent des fonctions aux échelles régionale, voire nationale. La prosopographie permet de préciser la notion complexe d'élites intermédiaires. Elle relativise également l'idée selon laquelle s'incarnent dans les municipalités une précoce ouverture sociale, alors que seuls certains itinéraires (les maires et adjoints ou quelques figures passées à la postérité) pourraient tendre à faire penser le contraire. La prosopographie questionne la manière dont les tenants du pouvoir local maintiennent, grâce à leur comportement distincts et en mobilisant ressources et réseaux, une domination conservatrice, en fait prudemment mobile, tant dans leurs choix matrimoniaux et familiaux, dans une sociabilité marquée par l'entre-soi, que dans leurs fortunes et leurs rapports à la propriété. L'accent mis sur l'étude de réseaux montre qu'existent, au sein des instances municipales, des familles, certes minoritaires, qui cumulent les postes et contribuent à former un noyau dur pérenne, quels que soient le régime et l'administration en vigueur⁴².

La troisième partie questionne enfin les trajectoires des individus qui ne trouvaient pas de place dans les définitions précédentes. On renverse ici la perspective prosopographique en s'intéressant plus précisément à la question de l'ouverture à la gouvernance locale par deux aspects : les conseils municipaux des faubourgs et ceux de la Deuxième République. Par une étude des voisinages, des clubs, la mise en lumière de réseaux secondaires est facilitée. L'étude donne à lire des élites en cours de formation ou de repli, ainsi que des individus qui mobilisent d'autres ressources pour se hisser dans les instances locales. Ces aspects permettent ainsi de saisir la part de renouvellement au sein des conseils municipaux. Intégrer dans l'étude prosopographique les conseillers municipaux des trois faubourgs est indispensable pour nuancer les données sur les

⁴² On pense ici à nouveau au cas des protestants lyonnais, mais l'exemple le plus paroxystique est celui de la parentèle Vachon qui envoie huit de ses membres siéger dans les conseils municipaux de Lyon et de deux des trois faubourgs sur l'ensemble de la période. Voir sur ce sujet Justine Tentoni, « Une occupation réticulaire du pouvoir municipal ? Stratégies familiales et positions de pouvoir à Lyon au XIX^e siècle » ; Rosemonde Letricot, Mario Cuxac, Maria Uzcategui et Andrea Cavaletto, *Le réseau : usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales* (Actes de l'université d'été de Ferney-Voltaire d'août 2014), Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2016, p. 147-161.

conseillers lyonnais : les acteurs des faubourgs sont en effet des personnalités moins visibles, plus difficilement pistables, apparaissant au premier regard comme secondaires, mais les conclusions à leur égard prouvent combien est riche la question d'un renouvellement du profil socio-économique des acteurs politiques locaux. La période républicaine, quant à elle, donne à voir, par la mise en évidence d'autres parcours, une renégociation des positions relationnelles de chacun des acteurs dans un contexte troublé. Les faubourgs comme la période républicaine permettent des ouvertures qui, quoique furtives et localisées, expliquent en grande partie la place que tient la mairie dans l'historiographie et la science politique sous la Troisième République.

La mise en rédaction soulève à nouveau le délicat problème de la gestion concomitante du statistique et du qualitatif. L'étendue du groupe permet de livrer des données générales, mais aussi de se focaliser par moment sur quelques individus, voire de proposer à la lecture des itinéraires individuels : la part de l'anecdotique doit également trouver sa place dans le propos et vient l'incarner. L'intérêt de la prosopographie réside bien là : jongler en permanence entre l'homme et le groupe et qu'aucun ne s'efface au profit de l'autre. L'ajout, en fin de travail, d'un index, mais aussi la création d'une annexe conséquente comportant les 575 biographies des membres du corpus, sont enfin des outils indispensables pour faciliter les aller-retours entre données biographiques et statistiques.

In fine, le travail de thèse, étude de 575 conseillers municipaux, montre une transformation lente des institutions locales au fil des évolutions politiques, sociales, économiques et culturelles. Seul le recours à la méthode prosopographique garantit de saisir au plus près l'ensemble de ces logiques, l'apparitions de césures, de nuances, de contre-exemples. La prosopographie a permis d'interroger dans son ensemble la nature des élus locaux de Lyon et de ses trois faubourgs : profils, âge, formation, environnement familial, appartenance sociale, réseaux... La reconstitution des parcours, à la lumière des évolutions historiques, met en exergue des moments d'ascension, de déclassement, de repli, de retour, de stagnation, de variation, sur des temporalités propres, aux échelles personnelles ou de groupes. La construction et la réalisation des carrières des individus, au prisme des évolutions politiques et sociales, montrent que les chronologies sont décalées en fonction des mécanismes mis en œuvre par les conseillers municipaux pour se positionner et se maintenir. Si la dimension quantitative apporte des informations majeures, l'étude à l'échelle micro permet d'en préciser les évolutions et les glissements. Le groupe constitue alors une « caste municipale⁴³ » qui n'est pas figée, mais se caractérise par un retrait des catégories supérieures et une entrée très limitée des classes populaires, réductibles à des « météores⁴⁴ ». La prosopographie vient aussi enrichir la question de la construction de la notabilité et de son renouvellement, permettant une étude longitudinale, sur plusieurs générations. Les stratégies différenciées, en fonction des profils et des contextes, rappellent que la démarche prosopographique permet d'appréhender

⁴³ Roger Doucet, *Les institutions de la France au XVI^e siècle*, Paris, A&J Picard, Paris, 1948, p.303.

⁴⁴ Guy Saupin, *Nantes au XVII^e siècle, vie politique et société urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996, p.49.

certains phénomènes profonds tout en dissociant ceux qui les insufflent, ceux qui y prennent part, ceux qui en restent exclus ou choisissent d'autres voix. D'évidence, seule une étude fine des itinéraires particuliers, puis leur mise en confrontation permet d'aboutir à de tels résultats.

Justine TENTONI

Thèse : « Entre ville, faubourg et campagne : prosopographie des conseillers municipaux (Lyon et communes fusionnées, 1830-1870) », dirigée par Jean-Luc Mayaud, Université Lumière Lyon 2, soutenue le 1^{er} décembre 2017.